

## **WANNSEE : UNE DÉNATURATION CONFIRMÉE**

Des lecteurs ont manifesté leur surprise, pour ne pas dire leur scepticisme, au sujet de l'article intitulé « Trois juges français dénaturent un "procès-verbal" » que nous avons publié dans la précédente livraison de la *R.H.R.* (n° 3, novembre 1990-janvier 1991, p. 204-205). Ils éprouvent quelque peine à croire que trois magistrats français aient pu se livrer à une si grave manipulation d'un document historique.

Au risque de paraître nous répéter et de lasser la patience de certains, nous confirmons que ces magistrats (MM. Diet, Pluyette et Breillat) ont, dans le jugement rendu le 14 février 1990 à l'encontre de M. Faurisson, dénaturé le « procès-verbal » de Wannsee au point de lui faire dire exactement le contraire de ce qu'il dit.

Dans ce « procès-verbal », il n'est nullement question d'une extermination des juifs ; bien au contraire, il est spécifié qu'après la guerre les juifs bénéficieront d'une « remise en liberté » (*Freilassung*) et que les survivants formeront la « cellule germinative d'un renouveau juif » (*Keimzelle eines neuen jüdischen Aufbaus*), comme cela a souvent été le cas dans l'histoire après un temps de terribles épreuves (*Siehe die Erfahrung der Geschichte* voyez la leçon de l'histoire). Le « procès-verbal » est long de 15 pages et comprend 52 alinéas. De ce vaste ensemble nos juges ont prélevé, en tout et pour tout, 2 maigres alinéas consécutifs et, affectant de reproduire ces alinéas dans leur intégralité, ils n'en ont, en réalité, reproduit que 60 %. Les

fragments amputés représentent 40 % du texte des deux maigres alinéas. Aucun signe n'indique l'existence des coupures qui ont été pratiquées. Rien n'indique que le « procès-verbal » original est beaucoup plus étendu que la portion congrue qui nous en est abusivement présentée comme s'il s'agissait d'un document intégral.

Pour le texte réel et complet de ce « procès-verbal », on se reportera à Wilhelm Stäglich, *Le Mythe d'Auschwitz, Étude critique* La Vieille Taupe, 1986, p. 43-52. L'original allemand est connu sous la cote de Nuremberg NG-2586. Le procureur Robert M.W. Kempner en a reproduit le fac-similé dans son livre *Eichmann und Komplizen* Europa, Zurich-Stuttgart-Vienne, 1961, p. 133 sqq.